

Obtenir le diplôme d'ingénieur.e en formation continue sous contrat de professionnalisation

Pour les salarié.e.s ou demandeur.e.s d'emploi

Titulaires d'un **bac +2(BTS, DUT, DPCT du Cnam ou équivalent)**

Justifiant d'une **expérience professionnelle de 3 ans** minimum.

Formations accessibles en **formation continue**

Spécialités proposées

Génie industriel

Eicnam Poitou-Charentes

Génie nucléaire

Île-de-France

Informatique

Eicnam Paris

Eicnam Picardie

Mécanique

Eicnam Picardie

Prévention des risques

Eicnam Picardie



En savoir + sur le contrat de professionnalisation

➡ [Site du ministère du travail](#)

Le saviez-vous ?

L'**Institut de Technologie** du Cnam peut vous permettre d'obtenir un diplôme de niveau bac+2 scientifique ou technique, <http://it.cnam.fr>

<http://ecole-ingenieur.cnam.fr/alternance/obtenir-le-diplome-d-ingenieur-e-en-formation-continue-sous-contrat-de-profe>